



Vous trouverez sur la « Page « Adhésion » les documents d'inscription pour la saison 2025/2026 :

1. la fiche d'inscription
2. l'attestation de santé (un certificat médical de moins de 6 mois sera obligatoire si vous avez répondu "oui" sur le questionnaire de l'attestation de santé). **Le certificat médical de moins de 6 mois est obligatoire pour les adhérents des cours de « Sport Santé » et « Gym Cancer »**
3. **Fiche d'horaires des cours que vous devrez nous remettre en y indiquant vos souhaits.**

Nous mettrons tout en œuvre pour satisfaire au mieux les souhaits de chacun.

Rappel pour les cours

Nos salles ne pouvant accueillir qu'un nombre limité de personnes nous sommes amenés à vous demander de faire des choix pour certains cours.

1. **Pour le vendredi : faire un choix entre le renforcement musculaire et le stretching (hormis ceux qui ne viennent que le vendredi ainsi que ceux qui ne pratiquent qu'une heure de cours en semaine)**
2. **1 seul cours de pilâtes (les cours de pilâtes du soir étant réservés aux actifs)**

Soit le mardi midi ou le mercredi matin (en journée)

Soit le mardi soir ou le vendredi soir (pour les actifs)

Votre dossier d'inscription complet (les chèques ne seront encaissés qu'à la reprise des cours) peut nous être transmis:

Lors de vos cours :

en le remettant à un membre du bureau

Par courrier :

Gym Tendance, 134 rue Pierre Brossolette, Orée de Sénart Du Bellay 2, 91210 DRAVEIL

Dans la boîte aux lettres suivante :

ADELINÉ Mireille, 26, allée des cottages à DRAVEIL.